

En écho au thème de la **Conférence internationale des ONG 2014**  
« **Ré-enchanter le monde avec l'agenda pour le développement post 2015** »  
« *une collaboration entre les ONG et l'UNESCO* »  
des ONG ont rédigé un appel pour la paix.

## **APPEL POUR LA PAIX**

Des ONG partenaires de l'UNESCO,

Convaincues que seule une **paix responsable et durable** est capable de **ré-enchanter le monde**,

Profondément préoccupées par les atteintes graves portées à la paix sur l'ensemble de la planète causant de très nombreuses victimes civiles,

Attachées aux principes énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, lesquels disposent que « la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité, et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'Homme »,

Persuadées avec l'UNESCO que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes et des femmes, c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent s'élever les défenses de la paix »,

Appellent chaque citoyen, chaque citoyenne du monde à créer les conditions sociales, économiques et environnementales pour qu'advienne une paix durable là où ils vivent, là où ils œuvrent,

Assument avec détermination le mandat singulier qui est confié aux ONG dans l'article 18 de la résolution 53 /144 de l'Assemblée générale des Nations Unies, pour une nouvelle donne mondiale fondée sur la tolérance et le respect des personnes, dans leurs différences,

Exhortent les Etats membres, dans cette période de grands périls, à assumer mieux encore selon les dispositions du droit international toutes leurs obligations : celles de respecter, de protéger et de satisfaire les droits humains par des mesures concrètes inscrites dans le droit positif,

Rejoignent l'engagement de la communauté internationale et des institutions onusiennes pour assurer, dans toutes les écoles, de la maternelle à l'enseignement supérieur, et dans les programmes d'éducation non-formelle et informelle, pour les filles comme pour les garçons, une éducation à la non-violence, au respect de l'autre quel qu'il soit, une éducation à la culture de la paix.

PARIS le 16 décembre 2014